

Transports en commun : l'Agglo veille à la bonne conduite des élèves



Action de sensibilisation au collège Jean Vilar à Saint-Gilles

Grâce au partenariat avec l'ADATEEP du Gard, des actions de sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté ont régulièrement lieu dans les établissements scolaires.

Des interventions dans les établissements scolaires

« Nous proposons des actions de sensibilisation de la maternelle au collège, partout où il y a du transport scolaire », commence Jean-Luc Minel, président de l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ADATEEP) du Gard, agréée Éducation nationale. Placé cette année sous le thème « Fais-toi voir », le programme des interventions réalisées pour Nîmes Métropole dans les établissements scolaires présente les dangers rencontrés à l'arrêt de car via une dizaine de courtes vidéos destinées à favoriser la prise de conscience. Des exercices d'évacuation en cas d'avarie du car sont également organisés grâce à un véhicule mis à disposition par le délégataire. Comment sortir quand les portes ne s'ouvrent pas, quand le bus est couché ou encore quand le moteur prend feu. À ces consignes de sécurité s'ajoute une sensibilisation

au savoir-vivre et à la citoyenneté. Saluer le conducteur, ne pas embêter ses copains, ne pas s'agiter... les bons comportements participent à la qualité des transports scolaires et aussi à la bonne ambiance dans les établissements. Ce que confirment notamment les retours des Principaux de collèges qui constatent une vraie différence quand la formation a eu lieu.



Parole de partenaire

« Le financement de l'Agglo nous permet de poursuivre des actions qui sans cela auraient pris fin » se félicite Jean-Luc Minel, président de l'ADATEEP du Gard

Jean-Luc Minel

président de l'ADATEEP du Gard

1929 PERSONNES SENSIBILISÉES EN 2023

En 2023, 13 établissements scolaires (écoles, regroupements pédagogiques, collèges) ont bénéficié des actions de sensibilisation de l'ADATEEP, soit 1 929 personnes, élèves et adultes, grâce au financement de Nîmes Métropole.

Un partenariat pour 5 ans

Ces interventions vont se pérenniser puisque l'Agglo s'est engagée à soutenir l'ADATEEP via une convention signée en 2023 pour 5 ans.

Son financement permet de couvrir à 80 % les frais de déplacement, le matériel remis aux élèves, la formation et les frais internes. Pour la sécurité et la qualité des transports en commun, l'Agglo et l'ADATEEP font désormais route commune.